



Ligue de Golf Paris Île-de-France

CHALLENGE FÉMININ 2026 DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE **Règlement**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.
Les conditions des règlements particuliers prennent sur celles du règlement général.

Épreuve en stableford net

Samedi 30 Mai 2026

Golf de Val Grand

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

ASSOCIATIONS ou CE ou CSE :

Les associations ou CE ou CSE doivent être affiliés à la FFGolf, et être à jour de leurs redevances annuelles fédérale et de ligue. Une seule équipe par association ou CE ou CSE.

Chaque association (ou CE ou CSE) pourra inscrire plusieurs équipes de 3 ou 4 joueuses. Le nombre d'équipes étant limité à 30, nous retiendrons la première équipe de chaque AS puis une deuxième équipe voire une troisième dans l'ordre d'inscription.

MEMBRES DES ÉQUIPES :

L'index pris en compte sera celui 5 jours avant l'épreuve, sans limite d'index.

Être membre de l'association d'entreprise (ou CE ou CSE), qu'il ou qu'elle représente et être licencié à la Fédération Française de Golf - Interdiction de participation avec une licence indépendant.

Les joueuses d'entreprise licenciées dans un club avec terrain (liens 1 et 2 dits « assimilés ») devront avoir été enregistrées comme membre de l'association d'entreprise qu'ils représentent (voir procédure par l'Extranet <https://xnet.ffgolf.org/>).

CERTIFICAT MÉDICAL :

Être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en **2024 ou 2025**, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

DROIT A L'IMAGE :

Sauf avis contraire stipulé par écrit et envoyé par mail à la Ligue, tous participants aux épreuves de la Ligue ainsi que leurs encadrements (famille, responsables de club...) autorisent la captation et la diffusion de photos et vidéos sur les supports de communication de la Ligue de Golf Paris Ile-de-France ainsi que sur ceux du club d'accueil de la compétition.

L'équipe devra être composée au minimum de deux salariées titulaires de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise ou rattachés au CE ou CSE affilié pour les équipes composées de 4 joueuses. Pour les équipes de 3 joueuses, il faudra au minimum 1 salariée titulaire de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise ou rattachés au CE ou CSE affilié Cette qualification devra être certifiée par le



Ligue de Golf Paris Île-de-France

responsable de la section golf du club. Chaque équipe pourra cependant présenter une ou deux joueuses non salariée majeure (retraitée, ancienne salariée, conjointe, autre) de l'entreprise à condition qu'elle soit licenciée de l'AS ou rattachée à celle-ci.

2. ENGAGEMENTS

L'inscription des équipes devra se faire par courrier ou courriel auprès de la Ligue de Paris Île-de-France en utilisant le formulaire en fin du règlement de cette épreuve.

Les green-fees Équipe (**245 € pour les équipes de 4 joueuses, 195 € pour les équipes de 3 joueuses**) devront être réglés de préférence par virement, à défaut par chèque, au plus tard une semaine avant la compétition à la Ligue de Paris Île-de-France. Un reçu sera envoyé par courriel (sur demande uniquement). Les équipes qui déclareront forfait (par courriel auprès de la Ligue) après la parution des départs de l'épreuve seront redevables du Green-Fee équipe auprès de la Ligue sous peine de ne pas être admises à disputer le Challenge Féminin l'année prochaine.

Ligue de Golf de Paris Île-de-France, 2 av.du golf 78280 Guyancourt
Tel : 01 30 43 30 32 - @ : contact@lgpidf.com

La liste des équipières devra être transmise à la Ligue de Paris Île-de-France par retour de la fiche d'inscription que vous trouverez en fin de règlement.

3. FORME DE JEU

STABLEFORD NET / un double en chapman, un ou deux simples / 18 trous

Marques de départ : ROUGES,

COMPOSITION DES ÉQUIPES : Équipes de 3 ou 4 joueuses.

COMPÉTITION NE COMPTANT PAS POUR L'INDEX

Chaque équipe sera composée au minimum d'un double jouant en chapman, et d'un ou deux simples, la meilleure des deux cartes de simples étant retenue pour le classement fait par addition du score de ce simple avec celui du double. Les départs seront en principe donnés en shot gun.

Le départage se fera sur la carte non prise en compte (pour une équipe de trois joueuses, la carte manquante sera considérée comme la moins bonne), puis sur la meilleure carte de simple, puis les 9 derniers trous de ces cartes, puis les six derniers, puis les trois derniers.

La participation au challenge féminin octroiera des points pour le classement final du critérium, qui seront ajoutés à ceux obtenus lors de la finale de ce critérium : un point pour toute association participant au challenge féminin, cinq points pour l'équipe vainqueur, trois points pour la seconde.

4. PRIX

Les deux premières équipes seront récompensées.

5. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :

1 représentant du club accueillant la compétition ;

1 représentant de la Ligue ;

1 arbitre,

et sera affiché au tableau officiel.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

CHALLENGE FÉMININ 2026 DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Fiche d'Inscription

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Vendredi 15 Mai 2026

Droit d'inscription pour la compétition : 245€ pour une équipe de 4 joueuses et 195€ pour une équipe de 3 joueuses

EQUIPE FEMININE

	Noms	Prénom	N° licence	Index
Double Chapman				
Simple 1				
Simple 2				

INFORMATIONS

Mail de la Capitaine d'équipe :

Téléphone de la Capitaine :

Règlement par chèque à l'ordre de la Ligue de Golf Paris Île-de-France où de préférence par virement, précisez bien votre numéro de club le nom de la compétition. Merci

Ci-dessous nos coordonnées bancaires :

SOCIETE GENERALE
RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE
TITULAIRE DU COMPTE
LOGO LIGUE REGIONALE DE GOLF PARIS - IDF
TITULAIRE DU COMPTE
LIGUE REGIONALE DE GOLF PARIS - IDF
2 AVENUE DU GOLF
78280 GUYANCOURT
DOMICILIATION : ST QUENTIN EN YVELINES (02190)
Banque Guichet N° de compte Clé RIB
30003 02190 00037260177 20
Identification Internationale (IBAN)
IBAN FR76 3000 3021 9000 0372 6017 720
Identification Internationale de la Banque (BIC)
SOGEFRPP